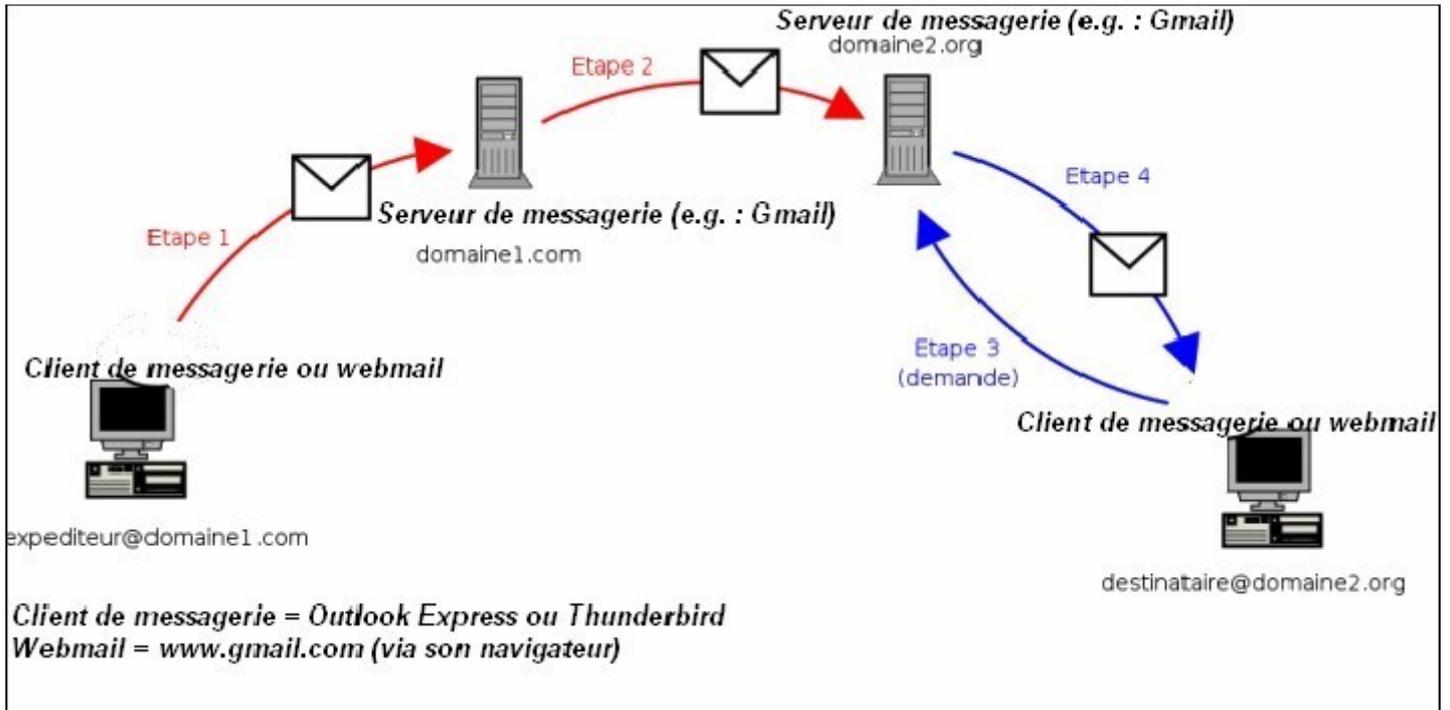




1 - Le courrier électronique, c'est quoi ?

Le **courrier électronique**, appelé aussi **courriel** ou **e-mail**, est la version électronique du courrier postal; le principe est tout à fait similaire : un expéditeur, un contenu, un destinataire. C'est un service de transfert de messages via internet dans la boîte aux lettres électronique d'un ou plusieurs destinataires choisis par un émetteur. Les mails sont gratuits et peuvent être accompagnés de fichiers joints (textes, photos, vidéos, présentation automatique...).



Il faut faire attention à ne pas dépasser une certaine taille de message surtout lorsque l'on envoie des documents qui peuvent être volumineux (*photos ou vidéos*), La taille globale du message de 10 Mo reste une limite à éviter de dépasser.

2 - Le format d'une adresse électronique

Une adresse mail se présente toujours de la même manière : **utilisateur@fournisseur.fr**

> Exemple : [j.durand@orange.fr](mailto:j.durand@orange.fr)

Quand on écrit à [j.durand@orange.fr](mailto:j.durand@orange.fr), on écrit à l'utilisateur **j.durand**, dont le **compte de messagerie** se trouve chez orange, d'où la prononciation "at" de l'arobase (@) qui signifie "chez" en anglais.

**j.durand@orange.fr**

- le premier mot de l'adresse électronique est le **nom d'utilisateur**.

- l'**arobase** se prononce « at » et signifie « chez ».

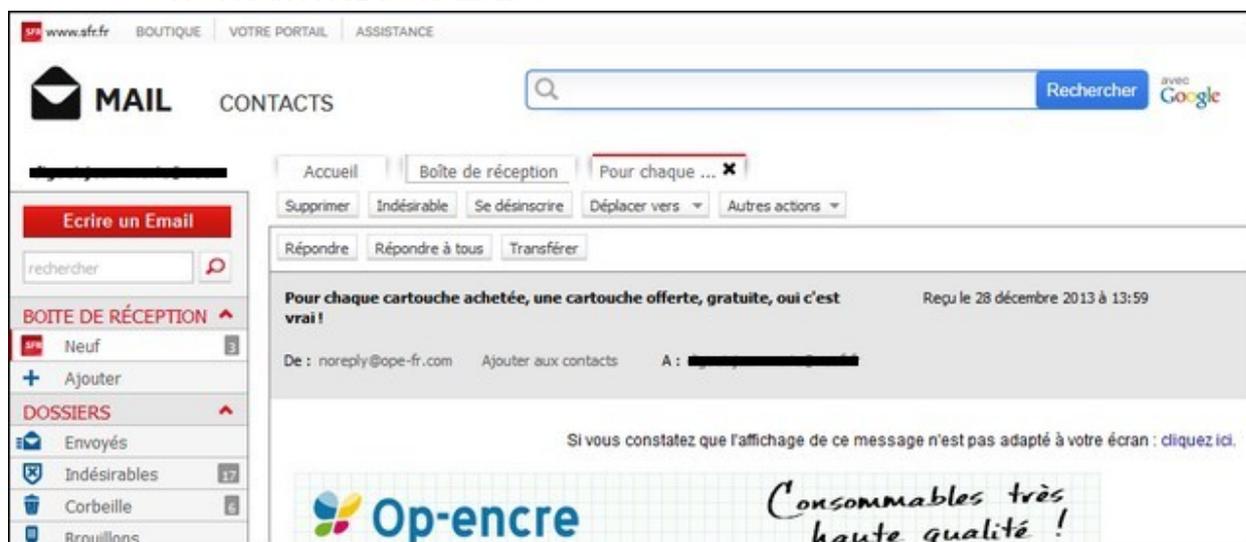
- la dernière partie de l'adresse précise le nom du **fournisseur d'accès**, c'est le **nom de domaine**.

**Rappel :** Pour faire l'arobase, il faut maintenir la touche "Alt Gr" du clavier (à droite de la touche espace) tout en appuyant sur la touche @

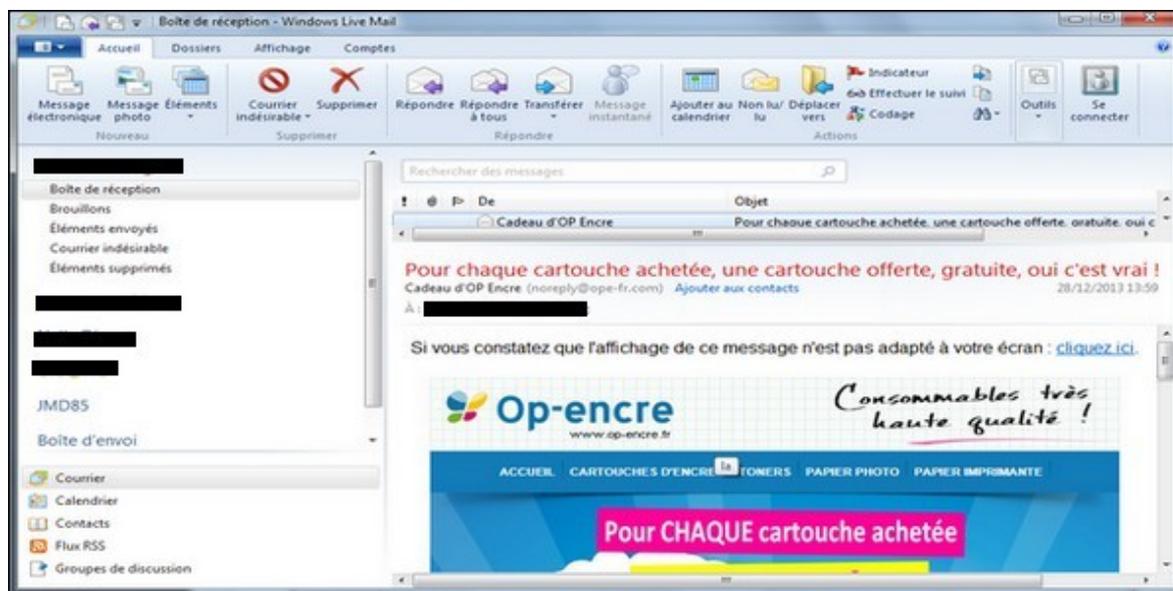
3 - La gestion du courrier électronique

## Il existe deux moyens pour gérer son courrier électronique :

- En **Webmail**, vous accédez à votre boîte aux lettres directement sur internet en allant sur le site de votre fournisseur d'accès (*orange, free, neuf-sfr, alice...*) ou sur d'autres sites spécialisés (*gmail, laposte.net, yahoo...*). Ces derniers permettent de créer gratuitement un compte de courrier électronique pour gérer sa messagerie en webmail.
  - Par exemple, si vous avez une adresse *Sfr* :
    - rendez-vous sur le site [www.sfr.fr/](http://www.sfr.fr/)
    - cliquez sur "**Mail**"
    - identifiez-vous en tapant votre adresse **mail** prenom.nom@sfr.fr et votre mot de passe
    - et vous accédez à vos **mails** !



- En utilisant un **logiciel de messagerie** comme Microsoft Outlook, Windows Live Mail, Mozilla Thunderbird... qui permettent de récupérer les messages directement sur son ordinateur.



**REMARQUE** : Attention de ne pas confondre *courrier électronique* et *messagerie instantanée*. Contrairement au courrier électronique, la *messagerie instantanée* appelée aussi *chat* (prononcer tchat) est un autre moyen de communication caractérisé par le fait que les messages s'affichent en quasi-temps-réel et permettent un dialogue interactif (ex de messagerie instantanée MSN ...)

Nous allons utiliser le **webmail Yahoo** ou **Mailo** pour la gestion du compte de courrier électronique. La partie création de compte est une étape nécessaire et obligatoire.